

AMNIOCENTÈSE

Description :

L'amniocentèse est un test pour aider à déterminer une maladie. Il peut se faire pendant la grossesse, à compter de la 15e semaine environ. Le test vous donne une réponse définitive quant à la présence ou l'absence de chromosomes atypiques ou d'autres différences génétiques.

Avertissements et précautions :

Avisez le département d'imagerie médicale si vous avez effectué un examen en endoscopie (rectoscopie, colonoscopie, gastroscopie) depuis moins de 12 heures.

Préparation :

- Boire 500 ml d'eau 1 heure avant l'examen.
- Ne pas uriner.
- Apportez vos rapports d'examens antérieurs en lien avec cette grossesse.

Procédure :

- Vous êtes couchée sur le dos.
- Tout d'abord, une échographie obstétricale est réalisée. Par la suite, l'amniocentèse est réalisée par un radiologue. En se guidant à l'aide d'une échographie, le radiologue prélève une petite quantité de liquide amniotique. Le liquide amniotique prélevé se renouvelle rapidement, donc la procédure n'a pas d'impact sur le fœtus.
- Durée de l'examen est d'environ 1 heure.

Consignes après l'examen :

Aucune consigne après l'examen.

Résultats de l'examen :

Aucun résultat ne vous est transmis après votre examen. Le radiologue évalue les images produites par le technologue et fait un rapport en décrivant les constatations visualisées sur les images. Le rapport sera par la suite envoyé à votre médecin qui vous donnera les résultats.